

SONDAGE SUR PRISE EN CHARGE DU RAPPORT IMAGE

37 réponses sur 70 adhérents.

- Souhait de prise en charge pour justifier une assistante : 18 scriptes dont :
 - 1 est prête à noter des informations spécifiques,
 - 3 tentent de le laisser à l'équipe image.
- Refus de prise en charge en y parvenant la plupart du temps : 10
- Refus de prise en charge mais n'y parvenant pas toujours : 5
- Refus de prise en charge même si l'équipe image ne veut pas le faire : 4

C'est plutôt positif mais néanmoins un effort reste à faire.

SONDAGE CONDITIONS PRATIQUÉES DANS LE CINÉMA

Concernant le questionnaire mis en place par Bénédicte, au sujet des conditions salariales, qui portait sur les années 2009 à 2011 et sur 34 films :

20% de films au-dessus du tarif (+10, 20, 25%, dont 5 "forfaitisés")
18% au tarif (avec prépa et majorations heures sup correspondantes)
20% au tarif forfaitisé (sans prépa ni heures sup)
42% en dessous du tarif, voire très en dessous (sans aucune heure de prépa ou sup)

ÉTUDES DES SALAIRES

25 réponses sur 70 membres
Moyenne des salaires déclarés entre 2006 et 2010.

Supérieur ou égal à 28 000 € par an : 7 personnes
De 20 à 25 000 € par an : 5 personnes
De 15 à 20 000 € par an : 8 personnes
Inférieur à 15 000 € par an : 5 personnes.

CIRCULAIRE DÉONTOLOGIQUE

« Si, dans une équipe de tournage ou de post-production, un poste n'est pas pourvu, les associations professionnelles suivantes recommandent à leurs membres et, au-delà, aux professionnels de leur branche, de ne pas pallier ce manque en faisant prendre en charge les attributions dudit poste par un quelconque autre membre de l'équipe, les attributions et responsabilités respectives des postes étant précisées dans nos définitions de fonctions. Ceci est non seulement une question d'éthique, de respect et de défense de nos métiers, mais aussi de solidarité interprofessionnelle. »